

# Les différents types d'organisations

## Comment s'organise l'action collective ?

Pour qu'une action collective soit organisée, il faut :

- un objectif commun
- une répartition et une coordination des tâches
- une mobilisation de ressources
- des règles de fonctionnement

+

Un cadre juridique

Une organisation

<b>Entreprise</b>	Fournit des biens et services marchands à des clients. Génère du profit distribué en partie aux associés. But lucratif
<b>Organisation publique</b>	Fournit des biens et des services publics non marchands à des usagers en garantissant l'intérêt général. But non lucratif
<b>Organisation de société civile</b>	Fournit des biens et des services non marchands à ses adhérents ou à des bénéficiaires dans le besoin par la réalisation d'un projet collectif ou d'intérêt général. But non lucratif

### 1. Les différents types d'organisations

**Entreprises privées**

Regroupements d'individus dans un but commun  
**lucratif** : faire des bénéfices

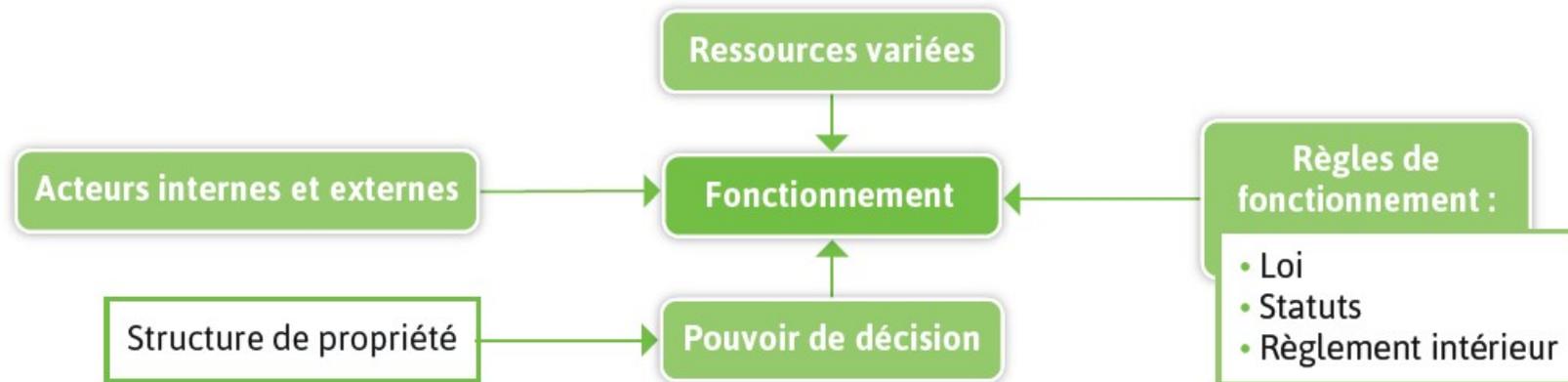
**Organisations publiques**

Regroupements d'individus dans un but commun **non lucratif** : assurer une mission de service public

**Organisations de la société civile**

Regroupements d'individus dans un but commun **non lucratif** : partager un intérêt commun

# Comment fonctionne une organisation ?



## 2. Le fonctionnement des organisations



# Comment se gouverne une organisation et comment sont contrôlés les dirigeants ?

	Entreprise	Organisation publique	Organisation de la société civile
Gouvernement	Conseil d'administration et son président	Élus nationaux et locaux	Bureau : président, secrétaire, trésorier
Contrôle des dirigeants	Assemblée générale des actionnaires	Citoyens	Assemblée générale des adhérents

## 3. Le gouvernement et le contrôle des organisations

### Gouvernement

Manière dont l'organisation est dirigée et les contrôles mis en place.  
S'appuie sur les règles de fonctionnement et dépend de la structure de propriété.

### Contrôle

- **Entreprises** : contrôle des associés (AGO, Bourse), des salariés (droit d'alerte), de l'expert-comptable, des administrations (inspection du travail, URSSAF, contrôle fiscal)
- **Organisations publiques** : Cour des comptes
- **Associations** : membres (AGO), Cour des comptes